



Abbaye aux Dames
la cité musicale, Saintes



MASTER DE MUSICOLOGIE 2021-2022

PARCOURS « MUSIQUE : RECHERCHE ET PRATIQUES D'ENSEMBLE »

(MRPE)

UNIVERSITÉS DE POITIERS ET TOURS

ABBAYE-AUX-DAMES DE SAINTES

PÔLE ALIÉNOR DE POITIERS

TABLE DES MATIERES

1. DIPLOME ET DOMAINES D'ETUDES	3
2. MODALITES D'ACCES AU CONCOURS	3
3. INFORMATIONS PRATIQUES	3
4. REGLEMENT DES ETUDES	4
5. MEMOIRE D'ETAPE DE MASTER 1 ET MEMOIRE DE MASTER 2.....	5
6. ÉQUIPE PEDAGOGIQUE.....	7
7. DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS	9
A. Présentation synthétique de la maquette.....	9
B. Contenu détaillé des enseignements.....	10
MASTER 1 - SEMESTRE 1	10
MASTER 1 - SEMESTRE 2	12
MASTER 2 - SEMESTRE 3	15
MASTER 2 - SEMESTRE 4	18

1. DIPLOME ET DOMAINES D'ETUDES

Le master « Musique : Recherches et Pratiques d'ensemble », proposé par les universités de Poitiers et de Tours en partenariat avec l'Abbaye aux Dames de Saintes et le Pôle Aliénor s'adresse aux étudiants désireux d'associer un parcours de musicien interprète de haut niveau à un travail de recherche. Il mutualise deux unités d'enseignement (UE) sur trois avec un autre parcours de master « Musiques et Sciences humaines ». Ces deux parcours forment la mention Musicologie portée par l'Université de Poitiers.

Cette formation aboutit à un Master universitaire délivré par l'Université de Poitiers et l'Université de Tours :

- Diplôme : MASTER
- Domaine : Sciences humaines et sociales
- Mention : Musicologie
- Spécialité : Musique : Recherche et pratiques d'ensemble
- Durée de référence : 4 semestres / 120 ECTS

2. MODALITES D'ACCES AU CONCOURS

La formation s'adresse aux instrumentistes et chanteurs remplissant l'une des conditions suivantes :

- Être titulaire d'un Diplôme National Supérieur Professionnel (DNSPM) et d'une Licence de musique et/ou musicologie
- Être titulaire d'un Bachelor d'interprète (établissement étranger)
- Être titulaire d'un diplôme d'État de professeur de musique et d'une licence de musique et/ou musicologie

3. INFORMATIONS PRATIQUES

Coordination pédagogique

Université de Poitiers :

- Thierry FAVIER (Responsable mention Musicologie) - thierry.favier@univ-poitiers.fr
- Céline DRÈZE (Responsable du parcours MRPE) - celine.dreze@univ-poitiers.fr

Université de Tours :

- Talia BACHIR-LOOPUYT (Responsable du parcours MSH) - talia.bachir-loopuyt@univ-tours.fr

Abbaye-aux-Dames :

- Catherine PUIG (Directrice pédagogique du Jeune Orchestre de l'Abbaye) - puig@abbayeauxdames.org
- Cécile CHEMIN (Chargée de production du JOA/Master) - chemin@abbayeauxdames.org

Pôle Aliénor :

- Claire MICHON (Responsable formation Master) - c.michon@polealienor.eu

Contact Université de Poitiers

Département de musicologie

Pavillon Universitaire Musique et Danse (Bât. E08)

15, rue Guillaume VII le troubadour - TSA 81118

86073 Poitiers Cedex 9

Secrétariat : Pascale Bianor (05 49 45 42 84) - pascale.bianor@univ-poitiers.fr

Accueil : Anita Boulay (05 49 45 52 05) - anita.boulay@univ-poitiers.fr

UFR Sciences Humaines et arts, dit « Hôtel Fumé » (scolarité, salles informatiques, salle Guillemet, Bibliothèque Universitaire Michel Foucault (ou BUSH A))

UFR Sciences Humaines et Arts - Bâtiment E15

8, rue René Descartes - TSA 81118

86073 Poitiers Cedex 9

Accueil : 05 49 45 45 45

Contact Université de Tours

Département de musicologie

5 rue François Clouet

37000 Tours

Secrétariat : Nicole Isoard : 02 47 36 77 33 : nicole.isoard@univ-tours.fr

Plans d'accès

Poitiers (centre ville) - www.univ-poitiers.fr/wp-content/uploads/sites/10/2018/12/plan-poitiers-cv.pdf

Tours - <https://ash.univ-tours.fr/> (rubrique « Infos pratiques »)

4. REGLEMENT DES ETUDES

Étalement d'une année sur deux ans

L'étudiant a la possibilité d'étaler sur deux ans l'année de M1 ou de M2, ce qui suppose le paiement intégral de deux inscriptions consécutives. Les responsables pédagogiques établissent alors avant le début de la formation, en concertation avec l'étudiant, un plan de répartition des différentes unités d'enseignements, que l'étudiant s'engage à respecter et qui vaut contrat d'études.

Accès direct en M2

Une demande de validation ou d'accès direct en seconde année de Master (M2) est possible si l'étudiant a déjà obtenu un autre diplôme de Master. Une commission formée de représentants des deux Universités étudie alors le dossier de l'étudiant : CV, lettre explicative, relevés de notes des diplômes (Master ou *Bachelor*), mémoire de recherche déjà rédigé. Si la demande d'accès direct en M2 est acceptée, il est conseillé a priori (sauf exception) d'étaler alors les enseignements sur deux ans.

Langue des cours

Les cours universitaires sont principalement donnés en français ; certains séminaires ou conférences peuvent être en anglais.

Les partenaires du parcours MRPE étant internationaux, il est admis que l'accès des étudiants y soit possible sans le niveau de français habituellement requis (B2). La réussite aux évaluations implique cependant que l'étudiant fasse le nécessaire pour atteindre le plus rapidement possible le niveau B2.

Cours de langues

La maîtrise d'une langue étrangère est obligatoire pour l'obtention du diplôme. L'étudiant MRPE devra fournir avant la fin du M1 un certificat de niveau B2 dans une langue autre que sa langue maternelle ; un certificat en français est donc admis pour les étudiants étrangers. Si le certificat B2 n'est pas fourni en fin de M1, l'étudiant a l'obligation de suivre un cours de musicologie en anglais organisé en Master 2 - S4.

Langue de rédaction des travaux et du mémoire

La langue de rédaction des travaux et du mémoire est le français (exceptionnellement l'anglais pour le mémoire) ; la soutenance se fait en français.

Les étudiants qui souhaitent rendre des travaux partiellement ou entièrement en anglais doivent prendre contact avec l'enseignant concerné pour autorisation.

Autorisations et gestion des absences

Elles doivent impérativement être justifiées avant le jour du cours ou séminaire (certificat médical, contrat de travail).

Toute correspondance à ce sujet, à laquelle seront jointes les pièces justificatives (contrat de travail ou certificat médical) doit être adressée à : pascale.bianor@univ-poitiers.fr

Les étudiants qui ne sont pas sûrs, malgré les choix possibles, de pouvoir suivre le nombre de séminaires demandés sont incités à prévoir d'effectuer en deux ans leur année de formation.

Jury d'évaluation semestrielle

À la fin de chaque semestre, un jury réunissant les responsables pédagogiques du domaine d'études (représentant l'Université, l'Abbaye aux Dames et le Pôle Aliénor) statue sur les validations des différentes unités d'enseignement de chaque étudiant. Les résultats sont communiqués à l'issue du jury par les services de l'Université. Un semestre est validé si la moyenne des notes de chaque UE auxquelles sont attribués des coefficients est supérieure à 10. Cette règle de compensation s'applique à l'ensemble des UE du semestre, qu'elles soient évaluées par l'Abbaye aux Dames, le Pôle Aliénor ou par l'Université.

5. MEMOIRE D'ETAPE DE MASTER 1 ET MEMOIRE DE MASTER 2

Le mémoire de master est soutenu en fin de seconde année (M2).

Il fait l'objet en fin de M1 d'un mémoire d'étape de 30 pages minimum (hors Annexes), évalué dans le cadre de l'UE1 du second semestre (note de production écrite).

La possibilité de rédiger deux mémoires successifs, en M1 puis en M2, est offerte à titre dérogatoire et fait l'objet d'une demande écrite auprès du responsable de parcours et du tuteur.

MEMOIRE D'ETAPE

Le mémoire d'étape de M1 devra comporter 30 pages minimum (hors annexes).

Son contenu sera le suivant :

1. Titre prévisionnel
2. Introduction (exposé de la problématique avec état de la littérature)
3. Plan prévisionnel
4. Corps du mémoire. A choisir parmi trois possibilités, en accord avec le tuteur :
 - a/ Un chapitre rédigé
 - b/ Le plan détaillé comprenant des éléments rédigés.
 - c/ Une édition critique (dans le cas d'un travail à partir d'une source musicale sans édition moderne)
5. Bibliographie (avec les sources primaires et secondaires. Si le sujet s'y prête, elle pourra être organisée par thèmes)
6. Annexe(s) (catalogue, iconographie, transcription de sources, enregistrements, etc.. : facultatif en fonction des sujets)

MEMOIRE DE M2 ET PROTOCOLE DE SOUTENANCE

Nature du mémoire

Il s'agit d'un mémoire de recherche qui traite d'un sujet original, défini en collaboration avec le directeur de mémoire. Le mémoire comporte au moins 70 pages auxquelles peuvent s'ajouter une partie ou un volume d'Annexes (documents complémentaires, tableaux, facsimilés, illustrations, etc.).

Lieu de la soutenance

La soutenance se déroule dans la ville de l'étudiant (pas de prise en charge des déplacements pour les soutenances) : soit les enseignants de chaque université peuvent être présents, soit il est nécessaire d'utiliser la visioconférence pour le ou les membres du jury qui ne peuvent se déplacer. Contacter pour la mise en place d'une visioconférence :

- Gilles Ory : gilles.ory@univ-tours.fr
- Jean-Baptiste Delage : jean.baptiste.delage@univ-poitiers.fr

Durée de la soutenance

Le format recommandé pour la soutenance est de 45 min :

- 15 min d'exposé de l'étudiant
- 30 min de commentaires et questions du jury

Notes

La note transmise par le jury à l'administration représente la moyenne entre :

- La note de mémoire (coeff. 2)
- Et celle de soutenance (coeff. 1).

Exemplaires du mémoire

Les étudiants doivent fournir un exemplaire de leur mémoire à chaque membre du jury. Il leur sera demandé 2 exemplaires corrigés pour les bibliothèques de Tours et Poitiers dans la semaine qui suit la soutenance.

Le jury fournira donc au candidat un document ou des consignes précises concernant les corrections à apporter au mémoire qu'il juge indispensables avant ce dépôt.

!!! Mise en garde importante sur le plagiat !!!

L'Université constate un accroissement préoccupant des cas de plagiat commis par les étudiants, notamment grâce à internet.

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.

Ses auteurs sont donc passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, à savoir :

- 1° L'avertissement ;
- 2° Le blâme ;
- 3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;
- 4° L'exclusion définitive de l'établissement ;
- 5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;
- 6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

6. ÉQUIPE PEDAGOGIQUE

Universités de Poitiers et de Tours

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS				
Nom Prénom	Statut	Établissement	Équipe de rattachement	Adresses mail
Aubigny Benoît	MCF-HDR	Université de Poitiers	CRIHAM (EA 4270)	benoit.aubigny@univ-poitiers.fr
Auzolle Cécile	MCF-HDR	Université de Poitiers	CRIHAM (EA 4270)	cecile.auzolle@univ-poitiers.fr
Bachir-Loopuyt Talia	MCF	Université de Tours	ICD (EA 6297)	talia.bachir-loopuyt@univ-tours.fr
Belly Marlène	MCF	Université de Poitiers	CRIHAM (EA 4270)	marlene.belly@univ-poitiers.fr
Benhaim Sarah	MCF	Université de Tours	ICD (EA 6297)	sarah.benhaim@univ-tours.fr
Bernard de Raymond Louise	MCF	Université de Tours	ICD (EA 6297)	louise.deraymond@univ-tours.fr
Bougeret Gérard	MCF	Université de Tours	ICD (EA 6297)	gerard.bougeret@univ-tours.fr
Canguilhem Philippe	PR	Université de Tours	CESR (UMR 7323)	philippe.canguilhem@univ-tours.fr
Cotro Vincent	PR	Université de Tours	ICD (EA 6297)	vincent.cotro@univ-tours.fr
Cousin, Marie	ATER	Université de Tours	ICD (EA 6297)	marie.cousin@univ-tours.fr
Cullin Olivier	PR	Université de Tours	ICD (EA 6297)	cullin@univ-tours.fr
Drèze Celine	ATER	Université de Poitiers	CRIHAM (EA 4270)	celine.dreze@univ-poitiers.fr
Fandeur Lionel	BIATSS	Université de Tours	DPN	fandeur@univ-tours.fr
Favier Thierry	PR	Université de Poitiers	CRIHAM (EA 4270)	thierry.favier@univ-poitiers.fr
Fiala David	MCF	Université de Tours	CESR (UMR 7323)	david.fiala@univ-tours.fr
Gonnard Henri	MCF	Université de Tours	ICD (EA 6297)	henri.gonnard@univ-tours.fr
Goujon Jean-Philippe	ATER	Université de Tours	ICD (EA 6297)	jean-philippe.goujon@univ-tours.fr
His Isabelle	PR	Université de Poitiers	CRIHAM (EA 4270)	isabelle.his@univ-poitiers.fr
Saulnier Daniel	IE-HDR	CNRS	CESR (UMR 7323)	daniel.saulnier@univ-tours.fr
Vermaelen Denis	MCF	Université de Tours	ICD (EA 6297)	denis.vermaelen@univ-tours.fr

Les biographies et listes de travaux des enseignants-chercheurs susceptibles de diriger des travaux (MCF et PR) sont disponibles sur les sites des universités et des centres de recherche :
icd.univ-tours.fr
cesr.cnrs.fr
criham.labo.univ-poitiers.fr

ENSEIGNANTS INVITES

Nom Prénom	Statut et établissement	Enseignement	Adresses mail
Desroches Monique	PR, Université de Montréal	Sources de la performance, M2	monique.c.desroches@umontreal.ca
Mounier-Vehier Caroline	Post-doctorante, ENS	Sources de la performance, M2	carolinemounier-vehier@hotmail.fr
Pradem-Faure Odile	Déléguée générale ACCR	Recherche de stage / bilan de stage M2	prademfaure@abbayeauxdames.org
Rossi Jérôme	MCF, Université de Nantes	Sources de la performance, M2	je.rossi@wanadoo.fr
Stoichita Victor A.	Chercheur CNRS	Sources de la performance, M2	victor.stoichita@cns.fr
Strohmann Nicole K.	PR remplaçante à la Musikhochschule de Hanovre	Sources de la performance, M2	Nicole.Strohmann@hmtm-hannover.de

7. DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

A. Présentation synthétique de la maquette

MASTER 1 - MRPE			
SEMESTRE 1		SEMESTRE 2	
UE 1 - Enseignements disciplinaires		UE 1 - Enseignements disciplinaires	
	Concepts et outils (18h - 3 ECTS)		Concepts et outils (18h - 4 ECTS)
	Formes et usages de la partition (26h - 6 ECTS)		Insertion professionnelle (6h - 2 ECTS)
			Accompagnement méthodologique (12h - 3 ECTS)
UE 2 - Compétences auxiliaires		UE 2 - Compétences auxiliaires	
	Compétences numériques (18h - 3 ECTS)		Compétences numériques (6h - 1 ECTS)
	Langue vivante (3 ECTS)		Langue vivante (1 ECTS)
			Journée de présentation des mémoires (1 ECTS)
UE 3 - Formation de l'interprète et professionnalisation		UE 3 - Formation de l'interprète et professionnalisation	
	Pratique instrumentale (12h - 4 ECTS)		Pratique instrumentale (12h - 2 ECTS)
	Musique de chambre (20h - 4 ECTS)		Musique de chambre (20h - 3 ECTS)
	Production et diffusion artistique (42h - 7 ECTS)		Récital solo et ensembles (4 ECTS)
			Production et diffusion artistique (42h - 6 ECTS)
			Étude des traités (24h - 3 ECTS)
MASTER 2- MRPE			
SEMESTRE 3		SEMESTRE 4	
UE 1 - Enseignements disciplinaires		UE 1 - Enseignements disciplinaires	
	Sources de la performance musicale (15h - 5 ECTS)		Sources de la performance musicale (15h - 6 ECTS)
	Atelier d'analyse (12h - 4 ECTS)		
UE 2 - Compétences auxiliaires		UE 2 - Compétences auxiliaires et professionnalisation	
	Langue vivante (2 ECTS)		Stage ou validation expérience professionnelle (4 ECTS)
	Recherche stage et insertion professionnelle (1 ECTS)		Soutenance d'un mémoire de recherche (4 ECTS)
			Langue vivante (3 ECTS)
			Journée de présentation des mémoires (1 ECTS)
UE 3 - Formation de l'interprète et professionnalisation		UE 3 - Formation de l'interprète et professionnalisation	
	Pratique instrumentale (12h - 3 ECTS)		Pratique instrumentale (12h - 1 ECTS)
	Musique de chambre (20h - 4 ECTS)		Musique de chambre (20h - 4 ECTS)
	Production et diffusion artistique (42h - 6 ECTS)		Récital solo et ensembles (3 ECTS)
	Organologie (24h - 5 ECTS)		Production et diffusion artistique (42h - 6 ECTS)

UE1 - Enseignements disciplinaires

Séminaire « Concepts et Outils » (18h ; 3 ECTS)

4 séances de 3 h ; 1 séance de 6h

Modalités de suivi : présentiel

Enseignant référent : Thierry Favier

Évaluation : un écrit et un oral (session 1) ; un écrit (session 2)

Le séminaire « concepts et outils » propose une introduction aux dimensions théoriques et pratiques de la musicologie. Il vise à présenter les différents domaines de recherche, leurs enjeux respectifs et transversaux, et enfin, à formuler un sujet de mémoire et à situer son approche dans l'horizon de la musicologie.

Séminaire « Formes et usages de la partition » (26h ; 6 ECTS)

4 séances de 5h obligatoires sur 5 proposées + journée BNF

Modalités de suivi : présentiel

Enseignante référente : Louise Bernard de Raymond

Évaluation : un dossier écrit (sessions 1 et 2).

Ce séminaire est consacré à l'approche critique des sources musicales. Il met en regard différents types de sources musicales élaborées du Moyen-Âge au début du XXI^e siècle. Une étude croisée des contextes dans lesquels ces sources étaient élaborées et des fonctions qui leur étaient assignées permet de mettre en évidence les liens étroits entre les différentes formes qu'elles revêtent et les usages qui en étaient faits. L'accent est mis particulièrement sur l'apport que constitue une telle approche critique de la partition dans le domaine de l'interprétation.

Visite et atelier à la Bibliothèque nationale de France à Paris : Département de la musique (Site Richelieu) et Département Son, vidéo, multimédia (Site Tolbiac/François Mitterrand)

UE2 - Compétences auxiliaires

Compétences numériques (18h ; 3 ECTS)

Modalités de suivi : distanciel

Enseignants : Lionel Fandeur

Évaluation : 2 productions techniques (sessions 1 et 2)

Seront abordés les outils collaboratifs à l'université, les fonctionnalités de Word, les outils de la webédition. Un travail collaboratif sera proposé sur un projet numérique.

Langues vivantes (3 ECTS)

Évaluation : fournir un certificat B2 en fin de M1

Si certificat B2 non fourni en fin de M1 : obligation de suivre le cours de musicologie en anglais organisé au S4.

UE3 (MRPE) - Formation de l'interprète et professionnalisation

Pratique instrumentale, cours d'instrument (12h ; 4 ECTS)

Évaluation :

- Première session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle continu)
- Seconde session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle terminal)

Important : il revient à chaque étudiant de l'Abbaye d'organiser ses cours d'instruments avec le ou les (maximum 2) professeurs de cours d'instrument qui lui ont été attribués en début d'année, par la direction pédagogique. Il est également de la responsabilité de l'étudiant de compléter et faire signer la fiche de suivi par son ou ses professeurs avant la fin de chaque semestre.

Musique de chambre (20h ; 4 ECTS)

Évaluation :

- Première session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle continu)
- Seconde session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle terminal)

JOA : Programme du stage de musique de chambre 2021/2022 (sous réserve de modification) :

16 au 21 octobre 2021 - musique de chambre et médiation avec Géraldine Aliberti

Pôle Aliénor : voir contenu, planning et évaluation spécifiques

Production et diffusion artistique (42h ; 7 ECTS)

Évaluation :

- Première session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle continu)
- Seconde session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle terminal)

JOA : Programme du stage d'orchestre 2021/2022 (sous réserve de modification) :

13 au 18 décembre 2021, stage d'orchestre dirigé par David Stern

Pôle Aliénor : en complément du module « Projet de réalisation artistique », les contenus de ce module « Production et diffusion artistique » sont définis en concertation avec l'étudiant en fonction de son projet, de ses besoins en formation et de l'offre annuelle du pôle Aliénor dans le cadre de la formation au DNSPM (UE1, UE3, UE6) : Early Music Lab, rhétorique musicale, contrepoint improvisé, basse continue, accords et tempéraments, sessions spécifiques, etc.

UE1 - Enseignements disciplinaires

Séminaire « Concepts et Outils » (18h)

6 séances de 3 h

Modalités de suivi : présentiel

Enseignants : Talia Bachir-Loopuyt, Marlène Belly

Évaluation : deux écrits (session 1) ; un écrit (session 2)

Enseignement axé au second semestre sur les ressources bibliographiques, les enjeux transversaux de la musicologie et sur les méthodologies de l'enquête de terrain et de l'entretien.

Accompagnement méthodologique et mémoire d'étape (12h)

Modalités de suivi : présentiel

Enseignante : Louise Bernard de Raymond

Évaluation : une production écrite (mémoire d'étape, évalué par le tuteur de mémoire et un examinateur externe)

Insertion professionnelle (6h)

Modalités de suivi : présentiel

Évaluation : quitus présence

Cette UE prendra la forme d'une journée « Découverte des institutions musicales » organisée à Tours, avec des intervenants de différents secteurs institutionnels (éducation musicale, métiers de la documentation et de la recherche, programmation...) et complétée par une intervention d'Odile Pradem-Faure (Déléguée générale de l'Association des Centres culturels de Rencontre) préparant à la Recherche de Stage.

UE2 - Compétences auxiliaires

Compétences numériques

2 séances de 3 h

Modalités de suivi : présentiel et distanciel

Enseignant : Benoît Aubigny

Évaluation : 1 production technique (sessions 1 et 2)

Le logiciel *Sonic Visualiser*, outil d'analyse audio.

Langues vivantes (3 ECTS ; 1 ECTS)

Évaluation : fournir un certificat B2 en fin de M1

Si certificat B2 non fourni en fin de M1 : obligation de suivre le cours de musicologie en anglais organisé au S4.

Journées de présentation des travaux du master MSH et du master MRPE (M1 et M2)

Modalités de suivi : présentiel ou distanciel

Évaluation : quitus présence

Quel que soit l'état d'avancement de sa recherche, chaque étudiant vient la présenter en 10 minutes (M1) ou 15 minutes (M2) aux autres étudiants et aux enseignants, afin qu'elle soit ensuite l'objet d'un court échange.

UE3 (MRPE) - Formation de l'interprète et professionnalisation

Pratique instrumentale, cours d'instrument (12h ; 3 ECTS)

Évaluation :

- Première session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle continu)
- Seconde session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle terminal)

Musique de chambre (20h ; 4 ECTS)

Évaluation :

- Première session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle continu)
- Seconde session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle terminal)

JOA : programme du stage de musique de chambre 2021/2022 (sous réserve de modification) :

1^{er} au 7 février 2022 - musique de chambre avec Kai Köpp

Pôle Aliénor : voir contenu, planning et évaluations spécifiques

Récital solo et ensembles (4 ECTS)

Évaluation (Abbaye) :

- Session unique - évaluation des pratiques artistiques à travers un récital dont le répertoire sera partiellement imposé.

JOA : session d'examen

23 au 26 mai 2022

Pôle Aliénor : voir contenu, planning et évaluations spécifiques

Production et diffusion artistique (42h ; 6 ECTS)

Évaluation :

- Première session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle continu)
- Seconde session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle terminal)

JOA : programme du stage d'orchestre 2021/2022 (sous réserve de modification) :

1^{er} au 8 mars 2022 - stage d'orchestre dirigé par Julien Chauvin

Pôle Aliénor : en complément du module « Projet de réalisation artistique », les contenus de ce module « Production et diffusion artistique » sont définis en concertation avec l'étudiant en fonction de son projet, de ses besoins en formation et de l'offre annuelle du pôle Aliénor dans le cadre de la formation au DNSPM (UE1, UE3, UE6) : Early Music Lab, rhétorique musicale, contrepoint improvisé, basse continue, accords et tempéraments, sessions spécifiques, etc.

Etude des traités (24h ; 3 ECTS)

Évaluation :

- Première session : 1 oral et 1 écrit

- Seconde session : 1 écrit

Ce séminaire s'attachera à la lecture approfondie des principaux traités musicaux (rhétorique, écrits théoriques, méthodes instrumentales) de la période baroque, et d'en dégager les enjeux fondamentaux afin d'approfondir les connaissances théoriques et amener à de véritables mises en pratique dans l'exécution instrumentale.

Les dates de ces séminaires seront communiquées directement par l'Abbaye et la Pôle Aliénor.

UE1 - Enseignements disciplinaires

Séminaire « Sources de la performance musicale » (15h ; 5 ECTS)

3 séances de 5h au choix sur 4 proposées

Modalités de suivi : présentiel

Enseignant référent : Thierry Favier

Évaluation : production écrite : 3 comptes-rendus de séances (sessions 1 et 2)

- **Thierry Favier (Université de Poitiers), « L'orchestre classique : espaces, dispositifs et pratiques »**

Ce séminaire propose d'étudier, à partir d'une documentation large rassemblant des sources théoriques, iconographiques et musicales, les principales caractéristiques des différents types d'orchestre en Europe au XVIII^e siècle et les pratiques qui leur sont attachées.

- **Vincent Cotro (Université de Tours), « Le disque comme source de la performance et de son analyse en jazz et musiques improvisées »**

Le séminaire proposera dans un premier temps une réflexion sur l'œuvre, son statut et son support dans les productions musicales caractérisées par la performance. Plusieurs textes seront proposés autour de la question du disque comme support de l'œuvre de jazz et de son analyse musicologique, la question des intégrales, l'album acquérant le statut de modèle à reproduire ou d'objet de dévotion. Une deuxième partie (perspectives analytiques) s'intéressera à la façon dont les enjeux variés du support discographique conditionnent l'analyse de l'œuvre enregistrée, à l'échelle de la performance ou de l'album entier. On observera des échantillons empruntés à plusieurs labels contemporains sous l'angle des formats instrumentaux et de la durée, pour faire émerger des relations entre les stratégies compositionnelles et musicales et les caractéristiques du support discographique.

- **Monique Desroches (Université de Montréal), « Le rôle du corps dans la compréhension des pratiques musicales : étude de quatre terrains ethnomusicologiques »**

En ethnomusicologie, l'analyse systématique du geste performantiel a débuté dans les années 80 et s'est particulièrement développée au cours des années 90. Le champ de l'analyse s'ouvre alors sur la performance, sur les modalités de mise en acte du sonore, Cette approche amène les chercheurs à se pencher non seulement sur les dimensions strictement sonores des pratiques mais aussi non sonores, comme les regards, les interactions entre les acteurs, les conduites d'écoute, etc. Fait important à souligner : ces derniers éléments ne sont pas considérés comme périphériques à la musique mais centraux dans les définitions stylistiques et esthétiques. Cette approche suppose une centration sur le corps musiquant, centration que Monique Desroches place sous le paradigme d'une ethnomusicologie incarnée. Mais alors, comment procéder pour collecter et repérer les syntaxes et les grammaires corporelles ? Comment gérer la négociation, respect des règles patrimoniales d'un genre musical et création d'une signature artistique individuelle ? La prise en compte de la corporéité musicale peut-elle aboutir à des modèles qui iraient au-delà de la signature individuelle singulière ? Ces questions seront débattues lors des ateliers. Les concepts d'ethnicité, d'authenticité, d'identité culturelle et d'appartenance situationnelle seront notamment, discutés. Il sera d'abord proposé aux participants une série de lectures autour de la question du corps et de la performance. Puis, on leur demandera de porter un regard critique sur la question du corps et de l'analyse performantielle et d'échanger à partir de la présentation des terrains de recherche que Monique Desroches a

menés sur cette thématique. Ces terrains qui ont porté sur des milieux fort différents (rituels, touristique et associatifs) permettront de mettre en évidence l'importance du regard sur le corps dans la compréhension globale des musiques.

- **Caroline Mounier-Vehier (ENS, EUR Translitterae), « Recréer un opéra baroque au XXI^e siècle : conditions de production, contexte de création, rapport aux sources »**

Depuis la fin des années 1990, les productions d'œuvres baroques sont de plus en plus nombreuses sur la scène lyrique. Ces productions contemporaines d'œuvres anciennes se caractérisent par une démarche de création collective, conditionnée par un contexte de production propre à l'opéra, soumis à des enjeux économiques forts. Elles sont aussi un lieu stimulant de réflexion sur le passé, les traces qui en restent et l'imaginaire qui l'accompagne. En effet, l'interprétation d'un opéra baroque aujourd'hui s'accompagne d'un travail d'analyse, d'interprétation et parfois de réappropriation de sources anciennes (partitions manuscrites et imprimées, livrets, gravures, traités...), mené en premier lieu par les musiciens, qui sera au cœur de la séance proposée ici.

Atelier d'analyse (12h ; 4 ECTS)

4 séances de 3h

Modalités de suivi : présentiel et distanciel

Enseignante : Louise Bernard de Raymond

Évaluation : production écrite

L'atelier d'analyse est conçu en relation étroite avec la rédaction du mémoire de M2, lequel requiert à des degrés divers la mise en œuvre de compétences de description et/ou d'analyse de matériaux musicaux variés.

Il s'agira de susciter puis d'alimenter une réflexion prenant en compte les spécificités des corpus musicaux et l'articulation de leur analyse à la problématique choisie. Les deux dernières séances seront consacrées à un exposé oral - travail préparatoire à l'écrit terminal (format court).

UE2 - Compétences auxiliaires et professionnalisation

Langues vivantes (3 ECTS)

Si certificat B2 non fourni en fin de M1 : obligation de suivre le cours de musicologie en anglais organisé au S4.

Recherche de stage et insertion professionnelle (3 ECTS)

Modalités de suivi : distanciel

Enseignantes : Odile Pradem-Faure et Talia Bachir-Loopuyt

Évaluation : rapport écrit sans soutenance (sessions 1 et 2)

1 journée, obligatoire pour les MSH, facultative pour les MRPE

UE3 (MRPE) - Formation de l'interprète et professionnalisation

Pratique instrumentale (12h ; 3 ECTS)

Évaluation :

- Première session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle continu)
- Seconde session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle terminal)

Important : il revient à chaque étudiant de l'Abbaye d'organiser ses cours d'instruments avec le ou les (maximum 2) professeurs de cours d'instrument qui lui ont été attribués en début d'année, par la direction pédagogique. Il est également de la responsabilité de l'étudiant de compléter et faire signer la fiche de suivi par son ou ses professeurs avant la fin de chaque semestre.

Musique de chambre (20h ; 4 ECTS)

Évaluation :

- Première session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle continu)
- Seconde session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle terminal)

JOA : programme des stages de musique de chambre 2021/2022 (sous réserve de modification) :

16 au 21 octobre 2021 - musique de chambre et médiation avec Géraldine Aliberti

Pôle Aliénor : voir contenu, planning et évaluations spécifiques

Production et diffusion artistique (42h ; 6 ECTS)

Évaluation :

- Première session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle continu)
- Seconde session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle terminal)

JOA : Programme des stages d'orchestre 2021/2022 (sous réserve de modification) :

13 au 18 décembre 2021, stage d'orchestre dirigé par David Stern

Pôle Aliénor : en complément du module « Session d'enregistrement », les contenus de ce module « Production et diffusion artistique » sont définis en concertation avec l'étudiant·e en fonction de son projet, de ses besoins en formation et de l'offre annuelle du pôle Aliénor dans le cadre de la formation au DNSPM (UE1, UE3, UE6) : Early Music Lab, rhétorique musicale, contrepoint improvisé, basse continue, accords et tempéraments, sessions spécifiques, etc.

Organologie (24h ; 5 ECTS)

Enseignant : Kai Köpp

Évaluation : quitus présence

Stage d'organologie : à définir autour du stage de Musique de chambre de février.

Pôle Aliénor : ce séminaire prend des formes différentes selon les spécialités instrumentales des étudiants. Il peut être mutualisé avec les étudiants du domaine « orchestre classique et romantique » ou des étudiants en DNSPM de musique ancienne.

UE1 - Enseignements disciplinaires

Séminaire « Sources de la performance musicale » (15h ; 5 ECTS)

3 séances de 5h au choix sur 4 proposées

Modalités de suivi : présentiel

Enseignant référent : Thierry Favier

Évaluation : production écrite : 3 comptes-rendus de séances (sessions 1 et 2)

- Jérôme Rossi (Université de Nantes), « Musicologie filmique et étude de l'interprétation »

Après avoir réfléchi sur le statut de la musique dans l'œuvre audiovisuelle (« régime cinématographique »), nous nous intéresserons à ce que la musicologie filmique peut apporter à l'étude de l'interprétation à travers deux pratiques : l'adaptation d'opérette au cinéma (« opérettes cinématographiques ») et le recours à des musiques préexistantes. Dans le premier cas, nous étudierons la manière dont réalisateur et compositeur passent du théâtre à l'écran et ses conséquences sur la mise en scène, les passages du parlé au chanté, le type de vocalité retenue ou encore les arrangements musicaux. Dans le second cas, nous verrons à quel point le choix de musiques préexistantes - qui sous-entend naturellement le choix de telle ou telle interprétation - est révélateur du monde contemporain à la création du film et de ses représentations des musiques passées.

- Victor A. Stoichita (CNRS), « L'efficacité musicale selon les musiciens professionnels Rom de Roumanie »

En Roumanie, des musiciens professionnels animent la plupart des grandes fêtes populaires, jouent dans les restaurants, enregistrent des disques et, plus récemment, des vidéoclips. On les appelle des *lăutari*. La plupart sont d'ethnie Roma (tsigane) mais leurs commanditaires sont le plus souvent Roumains.

Les *lăutari* jugent souvent la qualité des formes musicales à leur capacité de persuasion et, en fin de compte, à leur succès auprès du public. Un bon *lăutar* est nécessairement « rusé » (*șmecher*), et sait distiller dans son jeu des « ruses » sonores qui en accroissent l'impact émotionnel. Nous verrons quelques exemples concrets de telles « ruses », dans les ensembles ruraux traditionnels comme les fanfares, ainsi que dans les nouvelles musiques amplifiées qui fleurissent à Bucarest depuis une vingtaine d'années.

- Nicole Strohmann (Université de Hanovre) : séminaire consacré à l'œuvre d'Augusta Holmès (1847-1903). Titre et résumé à venir.
- Intervention 4 à définir.

UE2 - Compétences auxiliaires et professionnalisation

Stage ou validation de l'expérience professionnelle (4 ECTS)

Durée : 1 mois (ou équivalent horaire)

Validation : pour les MRPE, dépôt d'un (ou deux) contrat(s) de travail (enseignement, engagement de musiciens) pour une durée d'au moins 15 jours

Soutenance d'un mémoire de recherche (4 ECTS)
Validation : mémoire avec soutenance (session 1 et 2)
Voir *supra*, protocole de soutenance

Langues vivantes (anglais) (12h ; 3 ECTS)
Si certificat B2 non fourni en fin de M1
Modalité de suivi : distanciel
Evaluation : un oral, un écrit (session 1) - un oral (session 2)

Cours de musicologie en anglais assuré par un enseignant-chercheur (sujet communiqué au début du semestre)

Journées de présentation des travaux du master MSH et du master MRPE (M1 et M2) (1 ECTS)
Modalités de suivi : présentiel ou distanciel
Évaluation : quitus présence

Quel que soit l'état d'avancement de sa recherche, chaque étudiant vient la présenter en 10 minutes (M1) ou 15 minutes (M2) à ses camarades et aux enseignants, afin qu'elle soit ensuite l'objet d'un court échange.

UE3 (MRPE) - Formation de l'interprète et professionnalisation

Pratique instrumentale, cours d'instrument (12h ; 1 ECTS)
Évaluation :

- Première session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle continu)
- Seconde session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle terminal)

Musique de chambre (20h ; 4 ECTS)
Évaluation :

- Première session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle continu)
- Seconde session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle terminal)

JOA : programme des stages de musique de chambre 2021/2022 (sous réserve de modification) :

1^{er} au 7 février 2022 - musique de chambre avec Kai Köpp

Pôle Aliénor : voir contenu, planning et évaluation spécifiques

Récital solo et ensembles (3 ECTS)
Evaluation (Abbaye) :

- Session unique - évaluation des pratiques artistiques à travers un récital dont le répertoire sera partiellement imposé.

JOA : session d'examen
23 au 26 mai 2022

Pôle Aliénor : voir contenu, planning et évaluations spécifiques

Production et diffusion artistique (42h ; 6 ECTS)

Évaluation :

- Première session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle continu)
- Seconde session : évaluation des pratiques artistiques (contrôle terminal)

JOA : programme du stage d'orchestre 2021/2022 (sous réserve de modification) :
1^{er} au 8 mars 2022 - stage d'orchestre dirigé par Julien Chauvin

Pôle Aliénor : voir contenu, planning et évaluation spécifiques